

MENSUEL DES CITOYENS D'ARMAGH

Octobre 2025 VOLUME 39 - NO 10

L'ARMAGH joie



ROY & ROULEAU
MAISON FUNÉRAIRE
L'ACHANCE SIGNATURE

PRÉARRANGEMENTS | MONUMENTS | CARTES FUNÉRAIRES

ARMAGH 418 466-2073 | SAINTE-CLAIRE 418 883-3715 | SAINT-DAMIEN 418 789-2143

RBQ : 5623-1962-01

GROUPE PGF inc.
Guy et Francis Pouliot

Entrepreneur Général

89, Route 281 Sud, Armagh Qc G0R 1A0
418 466-2232

• LES MARCHÉS •

Tradition
Armagh

Du lundi au dimanche
de 8h à 20h

42, rue Principale
418 466-2030

Rassembleurs de nature

418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423

Caisse Desjardins de Bellechasse
desjardins.com/caisse-bellechasse

Desjardins
Caisse de Bellechasse

www.sylviedionfleuriste.com

Sylvie Dion
FLEURISTE

FLEURS pour toutes occasions
CADEAUX-LIVRAISON

418 887-3874
sylvie.dion.fl@globetrotter.net

Rejoignez-nous sur Facebook

293, Principale, St-Gervais (Qc), G0R 3C0

SL Sylvie Lefebvre,
planificatrice financière

- Représentante en épargne collective
- Conseillère en sécurité financière
- Conseillère en assurance et rentes collectives
- inscrit auprès de Groupe Cloutier investissements

SL Gestion de Patrimoine inc.
- Cabinet en assurances de personnes

tél.: 418 932-3395
sylvie@sl-gestionpatrimoine.com

ACHATS / VENTE ET RÉPARATIONS MINIS MOTEURS
RÉPARATION AUTOMOBILE

Propriétaires : Éric Arbour et
Suzie Bernier : 581-745-9538

LE BUNKER
LES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

253, rue Principale
Armagh, Qc G0R 1A0

418 466-0039 lemlebunker@gmail.com

BMR MAGASIN H. LÉTOURNEAU inc.
120, rue Principale, St-Lazare (Québec) G0R 3J0

agrizone
inspiration

Matériaux de construction - Portes et fenêtres
Plomberie - Peinture - Décoration - Location - Poêles

Tél.: 418 883-3318 Téléc.: 418 883-3319
sletourneau@hletourneau.com

Sébastien, Philip, Virginie, Jano, Claudia

NUMÉROS IMPORTANTES

Municipalité d'Armagh
5, rue de la Salle
Armagh, Qc G0R 1A0
Tél.: 418 466-2916
Télec.: 418 466-2409
Courriel: info@armagh.ca
www.armagh.ca
Travaux publics
581 983-9068

Bibliothèque Armagimo
418 466-3004

Parc des Chutes d'Armagh
418 466-2874

Fabrique d'Armagh
418 466-2382

École Belle-Vue
418 466-2191

Bureau de poste
418 466-2263

**M.R.C. de Bellechasse
et collecte des ordures**
418 883-3347

Hôpital de Lévis
418 835-7121

CLSC
1 888 883-2227

Hôpital de Montmagny
418 248-0630

Urgence 911

Info Santé 811

Info route 511

Sûreté du Québec
310-4141

Mot de la mairesse



Chers citoyens et citoyennes,

Alors que les élections municipales de 2025 sont en cours, je tiens à vous informer que je ne solliciterai pas un nouveau mandat car je vais mettre mon énergie au niveau de ma vie professionnelle et personnelle. Après ces 4 années de service à titre de mairesse, je quitte mes fonctions avec le sentiment du devoir accompli et une profonde gratitude envers notre belle communauté. J'ai beaucoup appris dans ce 4 ans autant sur moi que sur le dévouement nécessaire pour faire ce travail, pas assez connu de tous.

Ce fut une expérience enrichissante, marquée par de belles rencontres, des projets porteurs et une belle collaboration avec les membres du conseil, les employés municipaux et vous, les citoyens.

Je souhaite la meilleure des chances à tous les candidates et candidats qui s'engagent pour l'avenir de notre Municipalité. Votre implication est essentielle et mérite d'être saluée.

Merci pour votre confiance et votre soutien tout au long de ce parcours.

Avec toute ma reconnaissance,

Suzie Bernier, mairesse.



Voici les dates de tombée du journal l'Armagh'joie pour l'année 2025.

Les textes doivent être expédiés par courriel à la Municipalité, à reception@armagh.ca

27 octobre - 24 novembre

Élections municipales

Élections municipales

ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 2 NOVEMBRE 2025 À LA MUNICIPALITÉ D'ARMAGH : LA PÉRIODE ÉLECTORALE EST LANCÉE

Municipalité d'Armagh, le 19 septembre 2025. — La période électorale commence aujourd'hui dans la Municipalité d'Armagh. Elle permettra de pourvoir 6 postes de conseillères ou conseillers municipaux ainsi que le poste de mairesse ou maire.

La période pour soumettre une déclaration de candidature commence aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 3 octobre, selon l'horaire indiqué sur l'avis public d'élection. À moins que des postes soient pourvus sans opposition à l'issue de cette période, les électrices et les électeurs voteront pour tous les postes de conseillères ou conseillers ainsi que pour le poste de mairesse ou maire.

Voter

Si plus d'une personne pose sa candidature à l'un ou l'autre de ces postes, il y aura deux jours de vote au bureau de vote situé au 7, rue de la Salle, Armagh.

- Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 26 octobre, de 12h00 à 20h00;
- Le jour des élections, le dimanche 2 novembre, le vote aura lieu de 10h00 à 20h00.

Présenter sa candidature

Toute personne intéressée à devenir membre du conseil municipal doit déposer une déclaration de candidature auprès de la présidente d'élection d'ici le vendredi 3 octobre à 16h30. Elle doit recueillir les signatures d'appui d'au moins 5 électrices et électeurs pour se présenter à un poste de conseillère ou conseiller. Si elle convoite le poste de mairesse ou maire, elle doit recueillir au moins 5 signatures.

Avis d'inscription sur la liste électorale

Les électrices et les électeurs de la Municipalité d'Armagh sont invités à vérifier si leur nom se trouve sur l'avis d'inscription qu'ils recevront par la poste au cours des prochains jours.

Si leur nom n'y figure pas ou s'ils ne reçoivent pas d'avis d'inscription, ils doivent faire une demande à la commission de révision afin de pouvoir s'inscrire sur la liste électorale ou faire modifier leur inscription pour pouvoir voter à l'occasion des élections du 2 novembre prochain.

S'inscrire ou modifier son inscription

La révision de la liste électorale se déroulera du 14 au 16 octobre. Les électrices et les électeurs peuvent soumettre leur demande en personne au 7, rue de la Salle, Armagh:

- Le 14 octobre, de 14h00 à 17h00
- Le 16 octobre, de 17h00 à 20h00

Après cette période, les électrices et les électeurs ne pourront plus s'inscrire sur la liste électorale ni modifier leur inscription.

Quoi prévoir pour s'inscrire ou pour modifier son inscription?

Pour s'inscrire sur la liste électorale, une électrice ou un électeur doit fournir l'adresse de son domicile précédent. De plus, pour toute demande d'inscription, de correction ou de radiation, il doit présenter deux documents : l'un qui indique son nom et sa date de naissance et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile. L'électeur peut demander à son conjoint ou sa conjointe, à un parent ou à une personne avec qui il cohabite de faire cette demande en son nom.

Qui peut voter lors d'élections municipales?

Pour pouvoir voter le 2 novembre 2025, il faut remplir ces cinq conditions le jour du scrutin :

1. Être inscrite ou inscrit sur la liste électorale;
2. Avoir au moins 18 ans;
3. Avoir la citoyenneté canadienne;
4. Être dans l'une des situations suivantes :
 - Avoir son domicile dans la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble dans la municipalité ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité;
5. Ne pas avoir perdu ses droits électoraux. Une personne est privée de ces droits si elle a été déclarée coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années ou si elle a perdu son droit de vote à cause d'une tutelle.

S'informer

Mme Anne Mathieu est la présidente d'élection.

Son bureau est situé au 5, rue de la Salle, Armagh. Elle peut être jointe par téléphone au 418-466-2916 ou par courriel à l'adresse info@armagh.ca

Le site Web de la Municipalité au www.armagh.ca fournit diverses informations sur les élections en cours. La liste des candidates et candidats y sera notamment diffusée.

La liste des candidates et candidats sera également accessible sur le site Web d'Élections Québec, où convergeront les données des quelque 1 100 municipalités du Québec en élections.

Source : Anne Mathieu
Président(e) d'élection
Municipalité d'Armagh
418-466-2916 / info@armagh.ca

Message de votre municipalité

LUMIÈRES DE RUE

Nous apprécions lorsque vous nous avisez qu'il y a une lumière de rue éteinte, toujours allumée ou clignotante. Vous pouvez le faire au 418-466-2916 ou par courriel à reception@armagh.ca. Grâce à vous, nous pouvons avoir un réseau d'éclairage public en bon état.

Toutefois, comme la plupart des municipalités, afin de réduire les coûts reliés aux transports (qui sont quand même assez élevés), nous demandons à l'entrepreneur de venir faire la réparation seulement lorsqu'il doit sortir pour en réparer dans les villages environnants ou lorsque nous en avons quelques-unes sur notre liste. Ce sont les principales causes qui peuvent retarder la réparation desdites lumières de rue et nous vous remercions de votre bonne compréhension.

Dans le même ordre d'idée, n'hésitez pas à nous contacter lorsque vous remarquez une problématique sur le réseau d'éclairage des voies publiques, car cela peut prendre un certain temps avant que quelqu'un nous avise. Nous préférons recevoir quelques appels ou courriels pour la même lumière que ne rien recevoir du tout.

Merci à l'avance de votre collaboration !

FERMETURE DE L'ÉCOCENTRE

Prenez note que la dernière journée d'ouverture de l'écocentre municipal sera le samedi 18 octobre 2025.

Merci de votre collaboration !



BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

En raison du congé de l'Action de grâce, le bureau municipal sera fermé le lundi 13 octobre.

Bon congé à tous !

ABRI D'HIVER TEMPORAIRE, TAMBOUR, ABRI PIÉTONNIER TEMPORAIRE ET CLÔTURE À NEIGE

Les abris d'hiver temporaire ou garages de toile, les tambours de galerie, les abris piétonniers et les clôtures à neige sont autorisés du 1er octobre au 1er mai de l'année suivante.

Pour ce qui est des garages de toile, vous devez respecter les distances minimales telles qu'inscrites dans les règlements municipaux. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre municipalité.

CHANGEMENT D'HEURE

Dans la nuit du dimanche 2 novembre, nous reculerons l'heure pour revenir à l'heure normale de l'Est. N'oubliez pas de vérifier vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, et le cas échéant, de remplacer les piles. Il est judicieux de profiter des changements d'heure pour le faire. Ce simple geste peut sauver votre vie et celle de ceux que vous chérissez.

Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans attendre.



RAPPEL - TAXES MUNICIPALES

Prochain versement – 20 octobre 2025

Le prochain versement de taxes sera le 20 octobre prochain. N'oubliez pas de prendre en compte le temps de traitement par votre institution bancaire si vous utilisez leur service électronique ou bien le temps de livraison par la poste. Tout versement dû après cette date est assujéti à des intérêts de 12 %.

Nous vous remercions à l'avance pour votre paiement !

Prélèvements préautorisés

Nous tenons à vous rappeler que les prélèvements préautorisés ne s'appliquent pas aux comptes de taxes reçus en cours d'année. Les prélèvements préautorisés s'appliquent seulement sur le compte de taxes annuel que vous recevez en février. Pour ce qui est des autres taxes (droit de mutation ou taxation supplémentaire) que vous recevez en cours d'année, vous devez les payer par paiement électronique, par chèque ou au bureau municipal.

Nous vous remercions de votre bonne collaboration !



Message de votre municipalité

PRÉPARER SA TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES POUR LA MAISON

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Se préparer à une urgence en voiture

En cas de panne, d'accident ou simplement pour affronter l'hiver, ayez une trousse de secours pour la voiture.

En tout temps, assurez-vous d'avoir à bord de votre véhicule :

- une pelle;
- un grattoir;
- un balai à neige;
- des plaques antidérapantes;
- un sac de sable;
- de l'antigel de canalisation de carburant;
- de l'antigel de lave-glace;
- une lampe de poche et des piles de rechange;
- des câbles de démarrage;
- pour vous réchauffer : une couverture chaude, des gants ou des mitaines, des bottes, un foulard et une tuque;
- pour être visible et en sécurité : un drapeau de sécurité, un avertisseur de monoxyde de carbone et des fusées routières d'urgence (ou d'autres dispositifs lumineux).

Si vous devez quitter votre maison

Selon la gravité de la situation, votre municipalité peut vous demander d'évacuer votre maison ou de rester chez vous pour votre sécurité. Si les autorités vous demandent de quitter immédiatement, suivez les consignes diffusées par votre municipalité.

Si vous n'avez pas reçu de consigne d'évacuation de la part des autorités, il vous revient de décider de quitter votre maison ou d'y demeurer pendant le sinistre.

Avant de partir, prenez avec vous les articles essentiels pour vous et chacun des membres de votre famille :

- médicaments obtenus par prescription;
- articles pour l'hygiène;
- vêtements de rechange;
- couvertures;
- argent;
- pièces d'identité;
- clés de voiture et de maison;
- lait, biberons et couches pour bébé;
- appareils électroniques et accessoires servant à leur branchement;
- articles nécessaires au bien-être des personnes ayant des besoins particuliers.



TROUSSE
D'URGENCE



Mettez vos animaux de compagnie en sécurité.

Verrouillez les portes de votre domicile.

Coupez le gaz uniquement si on l'exige, puisque seule la compagnie peut le rétablir, ce qui peut prendre un certain temps.

Évitez de vous déplacer à pied ou en véhicule sur des chaussées inondées. Si vous devez utiliser un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si le moteur s'arrête brusquement.

Avant de vous déplacer, vérifiez l'état des routes dans le site Québec 511 ou par téléphone, au 511.

Empruntez le parcours indiqué par votre municipalité.

Informez vos proches et la municipalité de l'endroit où vous comptez trouver refuge.

RÉFÉRENCE : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/se-preparer/comment-se-preparer-a-la-maison>

Message de votre municipalité



AVEZ-VOUS FAIT LE RAMONAGE DE VOTRE CHEMINÉE?

Plus de 1 100 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

Pourquoi ramoner?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année soit au printemps ou à l'automne. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé.

Dénicher un ramoneur compétent

Le registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec peut être consulté afin de trouver ou de vérifier certaines informations sur un entrepreneur.

Vous pouvez également vous informer auprès des différentes associations de l'industrie du chauffage.

Un ramoneur professionnel devrait détenir les connaissances et l'expertise pour déceler des problèmes liés aux installations. Il devrait être en mesure de vous conseiller quant à l'utilisation et à l'entretien propres à chaque appareil en plus de posséder l'équipement, les outils et les vêtements de protection nécessaires pour effectuer un ramonage efficace et en toute sécurité.

Un bon ramonage

Afin de procéder efficacement au ramonage, le professionnel devra intervenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Il effectuera, entre autres, les tâches suivantes :

- Brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate;
- Vérifier l'état du système de chauffage en entier, nettoyer chacune de ses composantes, procéder à l'ajustement des pièces et vous faire part de tout bris ou anomalie;
- Vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui n'inclut que le passage d'une brosse dans le conduit de la cheminée. Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées par un ramoneur professionnel et les résidus du ramonage devraient être retirés par celui-ci.

Important!

Avant de procéder à la première flambée de la saison froide, pensez à examiner votre cheminée à l'aide d'un petit miroir afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

Le chauffage au mazout ou à l'anthracite nécessite un ramonage moins fréquent. Il est approprié de retirer la suie en ramonant la cheminée lorsque nécessaire. Cependant, il est recommandé de vous référer à un professionnel de ce type de chauffage qui possède les connaissances et l'expertise nécessaires pour vous conseiller.

Puisque qu'aucun dépôt n'est créé lors de la combustion du gaz naturel ou du propane, le ramonage de la cheminée n'est pas requis lors de l'utilisation des appareils de chauffage au gaz, sauf lorsque prescrit.

Qu'est-ce que le créosote?

La créosote est un dépôt formé par la fumée résultant d'une combustion incomplète ou d'une mauvaise combustion du bois. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un ramoneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

Ne vous fiez pas uniquement aux bûches ou aux additifs de ramonage (chimique), puisque ces produits n'éliminent que partiellement les dépôts de créosote.

Comment prévenir la formation de la créosote?

Il est impossible d'empêcher complètement la formation de créosote lorsqu'on brûle du bois. Cependant, il est possible de limiter sa formation en adoptant ces quelques bonnes habitudes :

- Débuter votre attisée par des flammes ardentes (chaleur vive);
- Brûler du bois sec;
- Utiliser des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote.

Source : Sécurité publique du Québec

Dans notre municipalité



Bibliothèque Armagimo

FERMÉ :

Nous serons fermés le lundi 13 octobre.
Bonne Action de grâce à tous!



Jeux de société en après-midi:

Dimanche le 5 octobre.

Bienvenue à tous pour cet après-midi de jeux de société! Que le plaisir, la stratégie et les rires soient aux rendez-vous. On vous attend pour venir jouer avec nous.



Mention honorable:

Nous souhaitons te dire un grand MERCI!



Mention honorable à Isaak Cadrin pour son engagement bénévole à la bibliothèque depuis maintenant 1 an. Nous te remercions sincèrement pour ton dévouement, ton sérieux et ta contribution précieuse au sein de notre établissement. Merci! on te veut encore pour plusieurs années.

Heures d'ouverture :

Lundi : 18 h 30 à 20 h
Mercredi : 10 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 20 h
Jeudi : 13 h à 15 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h
Tél.: 418-466-3004 Courriel : armagimobibliotheque@gmail.com

INFOLETTRE :

Abonnez-vous à notre infolettre pour recevoir par courriel les actualités de la bibliothèque. Au programme : les prochaines activités culturelles, les toutes dernières nouveautés au catalogue, les changements d'horaire, les concours et plus encore.

L'abonnement à l'infolettre de la bibliothèque permet de recevoir des nouvelles directement dans votre boîte courriel, d'être les premiers informés et de ne rien rater de ce qui se passe chez vous.

Visiter le www.reseaubibliocnca.qc.ca, vous rendre à la page de votre bibliothèque et cliquer sur le bouton rouge Infolettre.

CARTE-MUSÉO :

Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre!

Partez à la découverte de différents musées des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches grâce aux laissez-passer MUSÉO. Disponibles d'octobre à mai, les cartes MUSÉO sont valides pour 2 adultes et les enfants de moins de 17 ans d'une même famille et donnent accès gratuitement aux :

- Minéro - Musée de Thetford, KB3
- Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul
- Musée de Charlevoix
- Musée de la civilisation
- Musée de la mémoire vivante
- Musée la Lorraine
- Musée maritime du Québec
- Musée Marius B.
- Musée du Monastère des Augustines
- Musée des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel secours de Saint-Damien-de-Buckland
- Musée Huron-Wendat
- Musée Royal 22e Régiment (Citadelle de Québec)

Pour bénéficier de ce service, présentez-vous à votre bibliothèque.

Pour tous les détails :

www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/museo.



Dans notre municipalité



BIBLIOTHÈQUE ARMAGIMO



LES ATELIERS TIRE-BOUCHON

« LA SOUPE AUX SORCIÈRES »

LE 18 OCTOBRE 2025

À 10H

À LA BIBLIOTHÈQUE ARMAGIMO

POUR LES 4 À 8 ANS



Sonatine, et sa baguette de sorcière, te racontera l'histoire de la soupe aux sorcières qui aura des ingrédients un peu spécial et tu pourras danser au rythme de la musique.



Venez déguiser et après l'activité, une agréable balade à travers quelques rues autour de la bibliothèque



Vous êtes attendus au prochain dîner qui aura lieu le **mercredi 8 octobre 2025**, à la salle du complexe municipal, au 7 rue de la Salle, Armagh.

Thème : Le temps des récoltes.

Au menu : Crème de navet

Hauts de cuisse de poulet, sauce BBQ,

Pomme de terre purée, pois verts et carottes

Croustade aux pommes

Coût: 16 \$ pour les membres des clubs FADOQ, Armagh et autres villages

Rappel très important

Le repas étant préparé à l'avance par un service de traiteur:

RÉSERVATION OBLIGATOIRE avant le 3 octobre 2025

Contacter Mmes Ginette Bernard 418-466-2927 ou

Pierrette Roy 418-466-2886

EN CAS D'ABSENCE, important de nous aviser avant le 3 octobre 2025.

Les réservations ou annulations passées le délai causent des soucis à l'organisation.

Merci à l'avance pour votre collaboration

Si vous souhaitez participer à tous les repas de l'année 2025-2026, sans avoir à réserver à chaque fois vous pouvez vous inscrire sur notre liste de permanents. Vous aurez à nous contacter seulement en cas d'absence.

Il est possible de jouer aux cartes ou à un autre jeu de société pendant que nous effectuons le rangement de la salle après le repas. Des jeux de cartes, crible et chromino sont à votre disposition.



CLUB FADOQ L'ANNEAU D'OR D'ARMAGH

Une première activité a eu lieu le 27 août 2025, notre traditionnelle épluchette de blé d'inde. L'ambiance était conviviale et agréable. Les maïs murs et cuits à point étaient délicieux. Malgré que tout était en place pour vous recevoir en grand nombre, 29 personnes ont participé à l'événement. Nous avons été étonnés d'une si faible participation, très significative par rapport aux années passées. Avant les vacances estivales, nous vérifierons votre intérêt pour ce genre d'événement. Peut-être aurez-vous d'autres suggestions pour souligner la fin de l'été, c'est à suivre.

Le 10 septembre, nous avons accueilli 60 membres pour l'activité repas ayant pour thème : La rentrée. Nous étions heureux de prendre de vos nouvelles et de vous voir discuter entre vous. Les anniversaires des mois de juin, juillet août et septembre ont été soulignés et plusieurs prix distribués. Nous vous remercions pour votre participation.

Abonnement

Un abonnement à la FADOQ vous donne accès à de nombreux avantages. Afin de mieux connaître l'organisme, nous vous invitons à consulter le site web de la FADOQ ou visiter le Salon FADOQ 50 ans et + qui se tiendra du 17 au 19 octobre 2025 au Centre de Foires d'ExpoCité (Québec).

Le coût de l'adhésion ou le renouvellement est de 30 \$ pour une année et 55 \$ pour 2 ans.

Pour ceux et celles qui reçoivent leur demande de renouvellement par la poste, veuillez répondre et retourner votre paiement dans l'enveloppe déjà affranchie au secrétariat régional pour renouveler votre carte.

Pour une nouvelle adhésion ou information, communiquer avec Pierrette Roy au 418-466-2886.

Tous les membres du Conseil d'administration vous souhaitent un beau début d'automne!

Ginette Bernard, présidente

Louise Turmel, secrétaire

Club FADOQ, l'Anneau d'Or d'Armagh

Dans notre municipalité



Amies Fermières

Cercle de Fermières Armagh

Atelier de confection de sushis

Venez confectionner avec nous des sushis à la salle communautaire située au 7, rue de la Salle à Armagh, le 23 octobre. Deux possibilités s'offrent à vous : l'atelier aura lieu à 13h30 et se répètera à 18h30. Tout le matériel vous sera fourni sur place.

Les places étant limitées, nous vous demandons de réserver votre place dès maintenant!

Vous pouvez inviter conjoint ou ami(es). L'activité est gratuite pour les membres, et au coût de 5\$ pour les non-membres. S'il reste des sushis à la fin de l'activité, ils seront en vente à coût très raisonnable.

Inscription à Mme France Blanchet au 418-466-2319.

Salle de tissage

La salle de tissage située au sous-sol de l'église sera être maintenant ouverte les mardis de 9 h à 15 h ainsi que le 1er et le 3e samedi du mois, de 9 h 30 à 12 h. La salle est au sous-sol de l'église. Il est possible d'y aller en d'autres temps. Il faut contacter Mme Lauréanne Bilodeau au 581-328-3046.

Adhésion et renouvellement

Adhérer aux Cercles de Fermières du Québec, c'est choisir de soutenir une association qui a pour mission la préservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal ainsi que l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille. Être membre nous donne accès à des rabais chez certains commerces (Madolaine, Michaels, Lunetterie New Look), en plus d'avoir un abonnement au magazine L'Actuelle (5 numéros par année), tout cela pour 35 \$ pour l'année.

Pour plus de renseignements, contactez Mme Monique Gilbert (présidente) au 581-983-4108

Au plaisir de se voir bientôt!

Voici notre conseil

France Blanchet Conseillère no.2 – Comité Communication

Mme Monique Gilbert (Présidente)

Mme Marie-Claude Bérubé (Vice-présidente)

Mme Nathalie Morin (Trésorière)

Mme Caroline Mongrain (Secrétaire)

Mme Lauréanne Bilodeau (Conseillère no1 Ats Textiles)

Mme France Blanchet (Conseillère no2 Communication et recrutement)





Réseau des
massothérapeutes
professionnels
du Québec

Reçu disponible

Emma Benigian

Masso-Kiné-Naturo-Orthothérapeute

Douleurs musculaires
Raideurs articulaires
Massages de détente
Massages pour femmes enceintes
Soins des pieds

4, Avenue Philippe Asselin, Saint Raphaël
Rés: 418 705 0708 Cell: 418 261 7883



LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

En collaboration avec votre
service de sécurité incendie

Québec.ca/prévention-incendies

Votre
gouvernement

Québec

Dans notre municipalité

COLLECTE DES DÉCHETS

Collecte spéciale !

En raison du congé férié de l'Action de grâce, la collecte des déchets (bac vert) aura lieu le **mardi 14 octobre à Armagh.**



DES SERVICES... POUR DES GENS DE CHEZ NOUS

Impliquez-vous, ça fait du bien !

**Devenez bénévole
pour des gens d'Armagh**

➔ **Livraison popote roulante***

Nourrir | Réconforter | Soutenir

*Dédommagement non imposable

Livraison 1 fois par semaine, les mardis avant-midi

**Contactez-nous, au 418 883-3699
www.entraidesolidarite.com**



Dans notre municipalité



Participez

au retour du défi de marche des 28 jours de Viactive.

Des formulaires sont également disponibles au bureau municipal.

Pauline Rodrigue et France Blanchette, animatrices

Consignes du défi des 28 jours

- Inscrivez, à chaque jour, le nombre de minutes de marche dans la chaussure. Un minimum de 15 minutes doit être fait pour l'inscrire. Une seule inscription par jour, faites un cumulatif de la journée.
- Remettez, à la fin du défi, votre fiche de participation au responsable de votre groupe de marche.

Faites de l'eau, votre boisson de choix!

Nom : _____

Téléphone : _____

Municipalité : _____

1er au 7 octobre	8 au 14 octobre	15 au 21 octobre	22 au 28 octobre
Jour 1	Jour 8	Jour 15	Jour 22
Jour 2	Jour 9	Jour 16	Jour 23
Jour 3	Jour 10	Jour 17	Jour 24
Jour 4	Jour 11	Jour 18	Jour 25
Jour 5	Jour 12	Jour 19	Jour 26
Jour 6	Jour 13	Jour 20	Jour 27
Jour 7	Jour 14	Jour 21	Jour 28

Les organismes mandataires du défi

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Québec

Lotbinière
CPAL

Lévis
maison des aînés

Nouvelle-Beauce
Lien Partage

Bellechasse
Ensemble Solidarité Bellechasse

Montmagny-L'Islet
CAB
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES MRC DE MONTMAGNY ET DE L'ISLET

Appalaches
Association de l'action volontaire Appalaches

Robert-Cliche
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE Beauce-L'Écluse

Etchemins
Nouvel Essor

Beauce-Sartigan
Association Bénévole Beauce-Sartigan

Dans notre municipalité

LA COOP EN TOURNÉE S'ARRÊTE À



Armagh
21 octobre
De 11 h à 15 h

7, rue de la Salle,
Armagh (QC) G0R 1A0



La Coopérative Rive-Sud offre des emplois stables, humains et près de chez vous :

Salaire compétitif
Formations rémunérées
Kilométrage remboursé*
Temps plein ou partiel
REER collectif

* Certains conditions s'appliquent



**Soins
d'assistance
personnelle**



**Aide
à la vie
domestique**



**Répit
aux proches
aidants**



**Cuisines
collectives
en résidence**



**Coopérative
de services
Rive-Sud**

Postulez sur place le 21 octobre à Armagh ou contactez-nous :
418 838-4019 p. 20241 | rh@servicesrivesud.com | servicesrivesud.com

Parc des Chutes



Consultation publique sur le développement du parc des Chutes d'Armagh



Le conseil d'administration de la Corporation des Loisirs et des Parcs d'Armagh souhaite poursuivre le développement du parc des Chutes, en veillant à ce que celui-ci reflète les aspirations et les besoins de la population d'Armagh.

C'est dans cet esprit que nous lançons une démarche de consultation publique afin de recueillir vos idées et suggestions pour l'avenir du parc.

Nous vous invitons à répondre au présent sondage. Celui-ci est la première étape du processus de consultation. Une rencontre en présentiel suivra prochainement pour permettre des échanges plus riches et approfondis autour des pistes proposées.

Une fois rempli, vous pouvez déposer votre sondage au bureau municipal. Le sondage sera ouvert jusqu'au 17 octobre 2025.

Merci de votre participation et, surtout, n'oubliez pas de venir profiter du parc des Chutes : ce parc est le vôtre !

1. Vous êtes...

- ☐ Résident d'Armagh
- ☐ Résident de Bellechasse
- ☐ Usager du parc mais résidant à l'extérieur de Bellechasse
- Autre :

2. Selon vous, le parc des Chutes devrait avoir comme première vocation :

- ☐ Accès à la nature, à l'eau et aire de repos
- ☐ Loisirs et sports de plein air
- ☐ Aire de restauration
- ☐ Interprétation du patrimoine ferroviaire d'Armagh
- ☐ Accueil touristique pour les visiteurs du parc, les cyclistes et les sports motorisés
- ☐ Développement récréotouristique (attractions et hébergement)
- Autre :

3. Selon vous, quelles infrastructures devraient faire l'objet d'une meilleure mise en valeur dans le parc des Chutes ?

- ☐ Le réseau de sentiers pédestres
- ☐ La passerelle et la mise en valeur du tunnel
- ☐ Le point d'observation de la chute
- ☐ Le pavillon d'accueil
- ☐ L'exposition du passé ferroviaire du parc
- Autre :

4. Quels services devraient être offerts par le parc des Chutes ?

- ☐ Le service de restauration
- ☐ L'accès aux activités aquatiques
- ☐ L'interprétation de la nature
- ☐ Organisation d'événements sportifs de plein air
- ☐ Organisation d'événements culturels
- Autre :

Désirez-vous participer à la consultation publique présentielle qui aura lieu prochainement ? Si vous le désirez, vous pouvez nous laisser votre courriel afin de recevoir une invitation privilégiée à la future consultation publique.

☐ Oui ☐ Non ☐ Indécis Courriel :

MRC Bellechasse

Collecte des gros encombrants (gros rebuts)

Deux fois par année, la MRC de Bellechasse, en collaboration avec la Ressourcerie Bellechasse, offre un service de collecte des gros rebuts.

Durant celle-ci, les encombrants en mauvais état sont acceptés. **Les items doivent être à l'extérieur et accessibles pour nos livreurs.**

Cinq articles par adresse.



Vous devez communiquer avec **Ressourcerie Bellechasse** au **418 642-5627** ou **418 885-9842**, au plus tard le 30 septembre, pour vous inscrire à la collecte d'octobre.

Liste des biens et matières acceptés pour le service de cueillette à domicile par Ressourcerie Bellechasse

	Cueillette hebdomadaire à domicile		2 fois par année cueillette spéciale de gros rebuts
	En bonne condition	En mauvaise condition	
Meubles: meubles en bois, tables, fauteuils, étagères, futons, divans-lits, tables de chevet, commode, lampes, miroirs, matelas, sommiers, coffres, tables d'appoint, etc.	OUI	NON	OUI
Électroménagers: réfrigérateurs, congélateurs, airs climatisés, thermopompes, laveuses, sécheuses, fours, lave-vaisselles, cuisinières, etc.	OUI	OUI	OUI
Tissus, textiles et vêtements: vêtements, bottes, ceintures, sacs à main, vêtements de sport, de bébé, chaussures, cintres et supports, etc.	OUI	NON	NON
Articles de cuisine: vaisselles, ustensiles, casseroles, contenants en plastique, etc.	OUI	NON	NON
Articles divers: bibelots, bijoux, équipements de sport, patins, raquettes, skis, luges, traîneaux, décorations, tableaux, lampes, livres, CD, VHS, casse-têtes, jouets, etc.	OUI	NON	NON
Articles de jardin: boyaux d'arrosage, meubles de patio, pots à fleurs, barbecues, etc.	OUI	NON	NON
Antiquités: machine à coudre, lampes, poteries, meubles, etc.	OUI	NON	NON
Appareils électroniques (Serpuariens): ordinateurs, tablettes, cellulaires, souris, claviers, télécommandes, manettes, imprimantes, télécopieurs, radio, etc.	NON	NON	NON

Source: Ressourcerie Bellechasse
Pour information: www.ressourceriebellechasse.com | 418 642-5627 · 418 885-9842

Pourquoi ne pas faire un tour en friperie cette année?

L'automne rime souvent avec renouvellement de la garde-robe et justement, les friperies de Bellechasse regorgent de vêtements stylés et abordables pour toute la famille. En plus d'économiser, vous posez un geste écoresponsable et encouragez l'économie locale! Visitez bellechasse.ca/friperie pour trouver celle près de chez vous!

VRAIE DE NATURE

L'Armagh'joie Octobre 2025 / 15

MRC Bellechasse



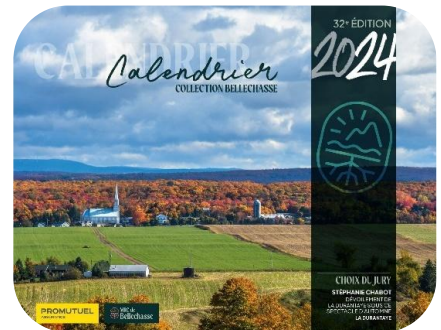
Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

Appel aux passionnés de photo : participez au calendrier 2026 de la collection Bellechasse!



Les photographes, qu'ils soient professionnels ou amateurs, sont invités à soumettre leurs plus beaux clichés illustrant la richesse du territoire bellechassois.

Les participants peuvent soumettre jusqu'à un maximum de quatre photos mettant en valeur les paysages, les événements, les lieux typiques ou les activités qui se déroulent dans Bellechasse.

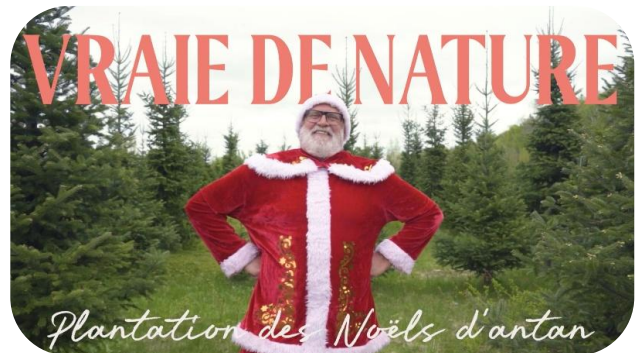


La date limite pour participer est le **31 octobre 2025 à 23 h 59**. Les règlements complets du concours et le lien pour soumettre vos photos sont disponibles au bellechasse.ca/concours.

Découvrez la nouvelle série de capsules vidéo sur nos entreprises agricoles!

Nous avons tendu le micro à des entreprises agricoles de Bellechasse pour leur poser une simple question : « Pourquoi êtes-vous vraies de nature? »

Le résultat? Une série de capsules authentiques et inspirantes, qui mettent en lumière leur passion et leur fierté d'appartenir à notre territoire. Visionnez la première capsule dès maintenant sur notre page Facebook et notre site web au bellechasse.ca



Tu aimes ton coin? Va plus loin!

Les élections générales municipales se tiendront en novembre prochain partout au Québec. Ce rendez-vous démocratique est l'occasion, pour les citoyennes et citoyens, de faire entendre leur voix, mais aussi, pour certaines et certains, de s'impliquer de façon encore plus concrète dans la vie municipale.

Devenir mairesse, maire, conseillère ou conseiller municipal, c'est contribuer activement au développement de sa communauté. C'est aussi prendre part à des décisions qui ont un impact direct sur la qualité de vie des gens, sur les services offerts et sur l'avenir du territoire.

Une trousse d'information a été conçue pour celles et ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur le rôle d'un élu municipal, le processus de candidature et les réalités du monde municipal.



VRAIE DE NATURE



Sécurité scolaire : à tous les parents, votre vigilance sauve des vies

Chers parents,

La rentrée scolaire marque le retour de nombreux déplacements autour des écoles. En tant que conducteurs ou piétons, nous partageons tous la responsabilité d'assurer un environnement sécuritaire pour nos enfants.

Les enfants n'ont pas encore tous les réflexes nécessaires pour évaluer les dangers de la route. C'est pourquoi il est essentiel d'**anticiper leur présence, de ralentir et de redoubler de prudence**, notamment : aux abords des écoles, aux traverses piétonnières, aux intersections et près des arrêts d'autobus scolaires.

Zone scolaire : ralentissez!

- Vous entrez dans une **zone où les amendes pour excès de vitesse sont doublées** durant les heures scolaires.

Autobus scolaire : arrêt obligatoire...même devant l'école!

- **Feux jaunes** activés : préparez-vous à vous arrêter;
- **Feux rouges** clignotants et panneau d'arrêt déployé: **vous devez** vous arrêter à plus de 5 mètres de l'autobus, **même s'il est stationné directement devant l'école** (sauf s'il y a un terre-plein qui sépare les voies);
- **C'est une infraction** de redémarrer votre véhicule pendant que ce panneau est encore en fonction. Vous ne pouvez redémarrer que lorsque les feux rouges sont éteints et **après vous être assuré qu'aucun enfant n'est en danger**;
- Ce comportement est fréquent et met les enfants en danger. **Sanction:** Amende entre 200\$-300\$ à laquelle s'ajoutent des frais et 9 points d'inaptitude;

Traverses piétonnières et passages pour écoliers

- **Vous devez céder le passage** à tout piéton qui traverse ou manifeste clairement l'intention de le faire (signe de la main, contact visuel, attente sur le trottoir);
- Soyez **attentif aux brigadiers scolaires** et respectez leurs signaux.

Distraction au volant = danger

- Un simple regard vers **votre téléphone ou tout autre appareil électronique** peut faire toute la **différence entre un trajet sécuritaire et une tragédie**. Restez concentré sur la route, surtout près des écoles.

Stationnement sécuritaire

- Ne vous **stationnez pas dans les zones interdites**, même pour un court moment. Ne bloquez ni les trottoirs, ni la vue des piétons ou des enfants.

Nos agents seront présents dans les zones scolaires en début d'année pour assurer la sécurité de tous. Merci de faire votre part et d'adopter des comportements responsables.

La Sûreté du Québec vous souhaite une bonne rentrée !



**AVEC VOUS
POUR VOUS**

Contenants consignés – 1^{er} mars 2025

Contenants de boisson de 100 ml à 2 l



Canette

10¢



Bouteilles de boisson gazeuse
et de bière en verre

10¢



Bouteilles de bière
et de boisson gazeuse
en verre

25¢
500 ml +



Bouteilles de boisson
gazeuse, d'eau et d'eau
pétillante en plastique

10¢



Bouteilles de jus
en plastique

10¢



Bouteille de lait
en plastique

10¢



Bouteilles de spiritueux
en plastique

10¢



Balayez pour consulter la
liste des contenants consignés
au 1^{er} mars 2025

Les sacs de contenants apportés par des organismes de bienfaisance
ne sont pas repris. Les organismes doivent les apporter dans un lieu
de retour Consignation ou communiquer avec le service de cueillette
de Consignation au 1 877 CANETTE.

Contenants non consignés – 1^{er} mars 2025



Bouteille de vin en verre
(2027)



Cartons de jus et de lait
(2027)



Spiritueux en verre
(2027)



Cruche d'eau de 18 l
(Consigne privée)



Baril de bière
de 5 l



Jus en conserve de
format familial



Boîte de conserve



Contenant de
condiments



Emballage souple



Contenant de
détergent



Contenant de
bouillon de poulet



Bouteille d'huile
végétale



Contenant de yogourt
à boire en plastique



Contenant de boisson
nutritionnelle en plastique

MOT ÉCONOLOGIS

Le programme ÉCONOLOGIS, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du gouvernement du Québec, est de retour cette année. Ce programme donne l'opportunité aux citoyens de profiter gratuitement de conseils et d'interventions visant à améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.

Obtenez un service simple et gratuit !

Le programme Éconologis vous permet :

- ❄️ d'obtenir de judicieux conseils en matière d'économie d'énergie ;
- ❄️ de bénéficier de matériels écoénergétiques gratuitement ;
(ampoules DEL, pomme de douche à débit réduit, isolation portes et fenêtres, etc.)
- ❄️ d'augmenter le votre confort à la maison !

**ÉCONO
LOGIS** 

Pour vous inscrire

1 844 303-7333

expertbatiment.ca/econologis

**COUREZ LA CHANCE
DE GAGNER**

1000 \$ D'ÉPICERIE AVEC
ÉCONOLOGIS !

Des conditions s'appliquent. Le concours est organisé par Expertbâtiment, prestataire de service du programme Éconologis.



EXPERTBÂTIMENT est un organisme dûment autorisé par le gouvernement du Québec à offrir le programme Éconologis.

Je participe !



+



+



16 octobre 2025

GrandeSecousse.org

La Grande
secousse
du Québec



Procès-verbal

Le 3 septembre 2025

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le 3 septembre 2025 à dix-neuf heures trente, à l'endroit ordinaire des séances de Conseil.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers:

Siège #1 - Marie-Ève Caron Siège #3 - Nicolas Guillemette
Siège #4 - Mélanie Bolduc Siège #5 - Guylain Chamberland
Siège #6 - Christian Therrien

Est absent: Siège #2 - Jean-François Labrecque

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Suzie Bernier.

Mme Anne Mathieu, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2025-09-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Mélanie Bolduc,
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE
- 4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES
- 5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL
- 6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL
- 7 - ADMINISTRATION

- 7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse
- 7.2 - Fin d'emploi de la directrice générale et publication d'une offre d'emploi
- 7.3 - Réceptionniste - Offre d'emploi temporaire
- 7.4 - Politique sur l'utilisation de la vidéosurveillance - Mise à jour

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1 - Appareils de protection respiratoire autonomes (APRIA)
- Commande pour un achat regroupé

9 - VOIRIE

- 9.1 - Demande de prix pour contrôle qualitatif des matériaux - Ponceau rang Saint-Joseph

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

- 10.1 - Modifications à l'usine d'épuration-Phase 2-Décompte progressif no 3

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12 - LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 - Bourse des Maires - Participation financière
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)
- 14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-09-02

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal:

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que le procès-verbal de la séance du 13 août 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière adjointe.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-09-03

4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

D'approuver la liste ci-jointe des comptes à payer en date du 3 septembre 2025 pour un montant de 229 614.30 \$.

HUMACO CONSTRUCTION INC.

MISE NORMES US.ÉPURATION-TECO..... 38 279,71

AUTOMATISATION JRT INC

PANNEAU RÉSERVOIR DÉBITMÈTRE 14 624,82

BENEVA

ASSURANCES COLLECTIVES-SEPT..... 1 902,14

CARDIO CHOC

ACHAT 2 DÉFIBRILLATEURS..... 4 531,16

CONSTRUCTION S.R.B.

SCIAGE BORDURE DE BÉTON..... 349,38

CRÉAPHISTE

SERVICES TECHNIQUES - LOISIRS 1 500,43

JOURNAL SEPTEMBRE - 20 PAGES..... 718,59

EMCO CORPORATION

49 SACS ASPHALTE FROIDE 521,12

49 SACS ASPHALTE FROIDE 521,12

EUROFINS ENVIRONEX

ANALYSES EAU PUIT PRIVÉS 576,03

ANALYSES EAUX USÉES 960,04

ANALYSES EAU POTABLE..... 459,04

ANALYSES EAU USÉE..... 137,40

GESTION DCB

RÉP. SERVOFREIN DODGE RAM..... 739,24

REEMPL.COURROIE SERPENTINE-RAM 181,59

REEMPL.LUMIÈRE ROUGE- RAM..... 75,47

HYDRO-QUÉBEC

ÉLECT.COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO	612,64
ÉLECT.USINE ÉPURATION-31 JOURS	2 154,00
ÉLECT.USINE FILTRATION-62 JRS.....	3 869,89
ÉLECT.FEU CLIGNOTANT-62 JOURS	30,77
ÉLECT.ENTRÉE NORD-62 JOURS	25,64
ÉLECT.ENTRÉE SUD-62 JOURS.....	25,64
ÉLECT.ÉCLAIRAGE PUBLIC-31 JRS.....	599,29

INFO-MANIAC

ACHAT PORTABLE & SOURIS E.POT.	2 012,41
-------------------------------------	----------

INT COMMUNICATION

CONTRAT SERVICE SITE INTERNET.....	92,41
------------------------------------	-------

M.R.C. DE BELLECHASSE

7 TRANSPORTS ROLL-OFF	3 080,00
DROIT RECOURS - TRAV. 8E RANG.....	1 350,00
PLAN & DEVIS/PONCEAU RG ST-JOS.....	1 507,50
ARPENTAGE PROJ. 037-ARP-2500	256,50
VERS.#3 QUOTES-PARTS MRC.....	140 727,00

MAGASIN H. LÉTOURNEAU INC.

CIMENT-PUISARD RUE THIBAUT	30,35
----------------------------------	-------

MAXXUM GESTION D'ACTIFS

PLAN GESTION ACTIF EN EAU	735,84
---------------------------------	--------

NOVICOM TECHNOLOGIES INC.

INTERNET USINE FILTRATION	45,94
INTERNET POSTE REFOULEMENT	45,94
TÉL. IP USINE FILTRATION	17,72
INTERNET CASERNE.....	45,94
INTERNET CHALOIS.....	45,94
INTERNET ÉCOCENTRE.....	40,19
INTERNET USINE ÉPURATION	114,98

NVIRA-ENVIRONNEMENT INC.

CRÉDIT RÉF.: FACTURE 14686.....	- 303,53
---------------------------------	----------

OBV DE LA CÔTE-DU-SUD

ÉRADICATION BERCE DU CAUCASE.....	2 874,38
-----------------------------------	----------

PASSEPORT ANIMAL INC.

SERVICES ANIMAL-SEPTEMBRE.....	86,23
--------------------------------	-------

QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.

SUPPORTS MAIN COURANTE/CHALOIS.....	48,26
RÉPÉVIER SALLE,TOILETTE CHALOIS.....	35,62
NOTE DE CRÉDIT.....	- 12,80

RÉGIE INCENDIE BELLECHASSE-SUD

ENTRAIDE INCENDIE - 01-06-2025.....	539,92
-------------------------------------	--------

RENÉE FLEURISTE ENR.

PLANTE-DÉCÈS MONIQUE GUILLE.....	91,98
----------------------------------	-------

SERRURIER RIVE-SUD INC.

RÉP.SERRURE/ PARC DES CHUTES.....	311,99
-----------------------------------	--------

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ENVOI POSTAL JOURNAL SEPTEMBRE.....	142,86
-------------------------------------	--------

SOLUTIONS IT CLOUD

7 LICENCES COURRIELS.....	52,17
---------------------------	-------

TÉLUS QUÉBEC (TÉLÉPHONE)

TÉL+FAX+BÂTIMENTS MUNICIPAUX.....	574,94
-----------------------------------	--------

TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES

CONTRAT DE SERVICE PHOTOC.D.G.....	30,84
------------------------------------	-------

TRANSPORTEURS EN VRAC RIVE-SUD INC.

9H TRANSPORT RECHARGEMENT	1 538,62
---------------------------------	----------

VIGIL SÉCURITÉ OPÉRATIONS INC.

CAMÉRAS CHALOIS ET ENT.SYSTÈME.....	- 137,97
-------------------------------------	----------

REMBOURSEMENTS DIVERS

	196,98
--	--------

Adopté unanimement par les conseillers.

5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL**6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL****7 - ADMINISTRATION****7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse**

Il n'y a pas eu de séance du Conseil de la MRC de Bellechasse au mois d'août.

2025-09-04

7.2 - Fin d'emploi de la directrice générale et publication d'une offre d'emploi

ATTENDU QUE la directrice générale actuelle mettra fin à son emploi le 1er novembre 2025;

ATTENDU QUE le poste de directeur(trice) général(e) sera vacant à compter du 2 novembre 2025;

ATTENDU QU'il est nécessaire de pourvoir ce poste afin d'assurer la continuité des opérations administratives de la Municipalité;

ATTENDU QUE la firme Marc-André Paré consultant inc. a transmis à la Municipalité une proposition de service relié à l'embauche d'un(e) directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère);

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que le Conseil prenne acte de la fin d'emploi de la directrice générale en date du 1er novembre 2025.

Que le Conseil accepte la proposition de service de la firme Marc-André Paré consultant inc. au montant de 3 800.00\$ plus taxes relié à l'embauche d'un(e) directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère).

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-09-05

7.3 - Réceptionniste - Offre d'emploi temporaire

ATTENDU QUE la réceptionniste est présentement en arrêt de travail pour une durée indéterminée;

ATTENDU QU'il y a surcharge de travail dû aux élections municipales et que le personnel en place n'est pas en mesure de suffire à l'ensemble des tâches;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Caron,

Que le Conseil autorise Mme Anne Mathieu, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à procéder à l'affichage d'un poste de réceptionniste à temps partiel temporaire pour une durée indéterminée.

Que Mme Suzie Bernier, mairesse et Mme Anne Mathieu, directrice générale adjointe soient les personnes autorisées à procéder à l'embauche.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-09-06

7.4 - Politique sur l'utilisation de la vidéosurveillance - Mise à jour

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh a adopté une Politique d'utilisation de la vidéosurveillance le 7 juin 2023;

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre à jour la Politique afin d'y ajouter une caméra de surveillance extérieur pour la patinoire;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Mélanie Bolduc,
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

De mettre à jour la Politique d'utilisation de la vidéosurveillance et qu'elle soit publiée sur notre site internet.

Adopté unanimement par les conseillers.

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

2025-09-07

8.1 - Appareils de protection respiratoire autonomes (APRIA) - Commande pour un achat regroupé

ATTENDU QUE les appareils de protection individuelle et les appareils respiratoires des pompiers doivent être remplacés de façon récurrente pour garantir leur efficacité et leur conformité aux exigences du fabricant;

ATTENDU QUE le directeur du service incendie d'Armagh désire faire une commande pour un achat regroupé afin de diminuer le coût unitaire de ces équipements de protection essentiels pour la sécurité des pompiers;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh possède huit appareils de protection respiratoires autonomes;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que le Conseil autorise M. Claude Morin, directeur du service incendie d'Armagh à faire une commande de quatre appareils de protection respiratoire autonomes (APRIA) pour un achat regroupé.

Que cet achat soit prévu dans le budget 2026 du service de sécurité incendie.

Adopté unanimement par les conseillers.

9 - VOIRIE

2025-09-08

9.1 - Demande de prix pour contrôle qualitatif des matériaux - Ponceau rang Saint-Joseph

ATTENDU QUE le Service Infrastructures de la M.R.C. de Bellechasse a procédé à une demande de prix auprès de quatre laboratoires pour la fourniture de services professionnels concernant le contrôle qualitatif des matériaux en lien avec les travaux d'implantation d'un ponceau situé sur le rang Saint-Joseph;

Fournisseur	Prix taxes incluses
Groupe ABS	18 007.38\$
Nvira	14 197.11\$
GHD	19 670.50\$
Englobe	Aucune offre n'a été soumise

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,
Appuyé par le conseiller Christian Therrien,

Que ce Conseil, suite à la recommandation du Service Infrastructure de la M.R.C. de Bellechasse, octroie le contrat à Nvira inc., plus bas soumissionnaire pour la somme de 14 197.11\$ taxes incluses pour la fourniture de services professionnels concernant le contrôle qualitatif des matériaux en lien avec les travaux d'implantation d'un ponceau situé sur le rang Saint-Joseph.

Adopté unanimement par les conseillers.

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

2025-09-09

10.1 - Modifications à l'usine d'épuration-Phase 2-Décompte progressif no 3

ATTENDU QUE des travaux d'architecture sont en cours à l'usine d'épuration;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de paiement pour le décompte progressif no 3 par Humaco Construction inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par le conseiller Christian Therrien,

Que la Municipalité d'Armagh, sur recommandation de Mme Diane Gervais, architecte, autorise le paiement au montant de 29 075.32\$ incluant les taxes à Humaco Construction inc. en lien avec le décompte progressif no 3 pour les travaux d'architecture à l'usine d'épuration.

Ce montant est financé par le Programme TECQ 2024-2028.

Adopté unanimement par les conseillers.

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12 - LOISIRS ET CULTURE

2025-09-10

12.1 - Bourse des Maires - Participation financière

ATTENDU QUE la Fondation du Cégep de la Pocatière a un programme de remises des bourses des Maires aux étudiants des Municipalités avoisinantes;

ATTENDU QUE ce programme vise à encourager les étudiants du secondaire à poursuivre leur scolarité au Campus de Montmagny et de s'engager dans leurs études supérieures à proximité de chez eux;

ATTENDU QUE cette année, le Campus de Montmagny accueillera un étudiant de la Municipalité d'Armagh;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que le Conseil participe financièrement pour une somme de 100\$ au programme de remise des bourses des Maires.

Adopté unanimement par les conseillers.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

2025-09-11

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Qu'à 19 : 59, la séance soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, soussignée, Suzie Bernier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Suzie Bernier, mairesse

Anne Mathieu, directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe

Prochaine séance: 1er octobre 2025

CONSTRUCTION-RÉNOVATION C.D.T. INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 243-2422
 Cell. : **418 805-5835**
 construction-cdt@outlook.com

367, Boulevard St-Pierre
 St-Raphaël QC G0R 4C0
 R.B.Q. : 5671-9586-01

construction-renovationcdt.com

• TOITURE • PORTES ET FENÊTRES
 • PATIO • CABANON • MAISON NEUVE
 • FINITION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

DOMINIQUE VIEN

Députée
 Bellechasse—Les Etchemins—
 Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca



Micro excavation Bellechasse

R.B.Q. 5664-1749-01

Pour vos petits et moyens travaux de tous genres au meilleur prix.

Spécialités: Endroits restreints, nivelage creusage, drainage, marteau hydraulique

NOUVEAU Inspection de drain par camera
 Sylvain Asselin, prop **C. 581.888.6237**



Quincaillerie du massif inc.

Home hardware

1203, rue Principale
 St-Philémon
 418 469-2233
 yvongosselin@qcdumassif.com

Suivez nous sur Facebook et sur
 www.quincailleriedumassif.com

Lundi au vendredi de 8h à 17h30
Samedi de 8h à 16h
Livraison disponible

LES ENTREPRISES Claude Côté inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Résidentiel
 Commercial
 Industriel

Tél.: **418 466-2410**
 Fax: **418 466-3013**

50, rue St-Cajetan, Armagh G0R 1A0
 RBQ - 2435 - 7790 - 81



MARIO LEMIEUX CONSTRUCTION

RBQ 8345-6756-37

Votre partenaire clé! 

235, rue Commerciale
 Saint-Damien
 418 883-5852

constmlemieux@telus.net
 www.constructionmariolemieux.com




SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI dans Bellechasse

Le Carrefour
 Employabilité • Travail de rue

Accompagnement GRATUIT pour les résidentes de la MRC de Bellechasse de 16 ans et plus, sans limite d'âge

Contacte nos conseillères au **418 887-7117**

- Rédaction de cv
- Préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

Avec la participation financière de **Québec**

Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.





Fadoq
Dîner



Messe



Réunion
Fermières



13h30



Karaté
Dimanche de 10h à 11h
Jeudi de 18h30 à 19h30



Bibliothèque

Lundi : 18 h 30 à 20 h
Mercredi : 10 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 20 h
Jeudi : 13 h à 15 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h

OCTOBRE 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Marché de l'entraide 26 au 28 septembre</i>			1 Séance du conseil 19h30 	2 	3	4 7h à midi
5 Messe 11h 	6 	7 7h à midi	8 fadoq Dîner 18h30 à 20h	9 	10	11 7h à midi
12 	13 Bureau municipal et bibliothèque fermés pour l'Action de Grâce	14 Commission de révision 14h à 17h 7h à midi	15 18h30 à 20h	16 Commission de révision 17h à 20h 	17	18 Fermeture de l'écocentre 7h à midi
19 Messe 11h 	20 4e versement des taxes municipales 	21	22 18h30 à 20h	23 Activités 	24	25
26 ÉLECTION Vote par anticipation 12h-20h 	27 	28	29 18h30 à 20h	30 	31 <i>Halloween</i>	

NOVEMBRE 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>2 novembre 2025 Élection 10-20h</i>						1
2 On recule l'heure 	3 	4	5 	6 	7	8
9 	10 	11	12 Séance du conseil 19h30 fadoq Dîner	13 Activités 	14	15
16 	17 	18	19 	20 Réunion 	21	22
23 	24 	25	26 	27 	28 <i>Marché de l'entraide</i>	29 <i>Marché de l'entraide</i>
30 <i>Marché de l'entraide</i>						